

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18214 - 71ÈME ANNÉE

Clôture des 9e Jeux des îles, le drapeau transmis aux Comoriens

Rendez-vous aux Comores pour les 10e Jeux des îles

Le drapeau des Jeux des îles de l'océan Indien a été transmis hier à Ibrahim Ben Ali, président du Comité olympique et sportif des Comores. Ce sont donc nos voisins qui accueilleront le prochain grand rassemblement de la jeunesse de l'océan Indien. Ce geste symbolique clôture les Jeux qui ont suscité le plus d'incidents et qui ont posé à plusieurs reprises la question de leur survie. Ces crises sont la conséquence de la volonté du gouvernement français de politiser cette manifestation sportive. Les dégâts sont considérables, et il faudra sans doute des années pour reconstruire.



Les responsables de la délégation des Comores aux Jeux des îles lors de leur conférence de presse lundi dernier. Ibrahim Ben Ali, président du Comité olympique (au centre) a reçu hier le drapeau des Jeux.

Les 9e Jeux des îles de La Réunion se sont terminés hier à Saint-Paul. Lors de la cérémonie de clôture, Philippe Hao Thyn Voon, le président du CIJ a remis à Ibrahim Ben Ali, président du

Comité olympique et sportif des Comores, le drapeau des Jeux des îles de l'océan Indien. Les Comores reprennent donc le flambeau. Compte-tenu de toutes les péripéties qui ont émaillé ces jeux, cette

image montre que le sport a repris ses droits malgré la politisation voulue par le gouvernement français. En juin dernier, le Premier ministre de la France avait lancé un appel à peine voilé à violer la Charte

des Jeux des îles de l'océan Indien. Ce politique estimait alors que les règles du monde sportif ne convenaient pas, et qu'il fallait les remettre en cause. Il avait donc déclaré que si un Mahorais gagnait une épreuve, il aurait fallu que soit jouée l'hymne de la France et faire lever le drapeau français. Le chef du gouvernement ne devait sans doute pas ignorer que la Charte des Jeux des îles garantit la participation d'une délégation propre à Mayotte à condition qu'elle utilise le drapeau et l'hymne des Jeux des îles. Cette disposition de la Charte est le compromis accepté par tous pour que Mayotte puisse avoir une délégation. Rappelons en effet que tous les pays de l'océan Indien estiment que Mayotte est une île qui relève de la souveraineté des Comores, conformément aux résolutions des Nations-Unies et de l'Union africaine. La position de la France sur cette question est donc isolée, d'où ce compromis, inspiré des règles des Jeux olympiques.

Paris instrumentalise des sportifs

En instrumentalisant les sportifs mahorais, Manuel Valls pouvait-il ignorer qu'il risquait de faire exploser les Jeux des îles en plein vol ? Avant même le début des Jeux, l'administration française était déjà sous le feu des critiques de nos voisins. En effet, comment expliquer que des sportifs invités se voient refuser l'entrée à La Réunion ? C'est pourtant ce qui s'est produit, avec des dizaines de Malgaches et de Comoriens frappés par cette interdiction. Il a donc fallu que la France recule pour que la cérémonie d'ouverture puisse se dérouler le samedi 1er août.

Pour la première fois, cette cérémonie accueillait un ministre de la France. Mais aussi pour la première fois, elle a vu la Charte des Jeux violée. Les propos tenus deux mois plus tôt à Mayotte par le Premier ministre français ont été suivis d'effet : la délégation de Mayotte a défilé sous le drapeau de la France. Cet acte a entraîné le départ spontané des athlètes comoriens du stade. Le pouvoir politique a alors suivi l'impulsion donnée par les jeunes : réunis le jour même, le Conseil des ministres des Comores a décidé le retrait des 9e Jeux des îles. Ce choix était la conséquence de l'incident et des propos tenus par Patrick Kanner, ministre français des Sports, qui apportait son soutien à la violation de la Charte.

Nos voisins essaient de sauver les Jeux

Le dimanche, le Comité international des Jeux (CIJ) prenait acte du retrait des Comores, et demandait le respect intégral de la Charte des Jeux des îles.

Pour éviter tout incident lié au non-respect de cette Charte, le CIJ décidait le 4 août d'interdire la levée des drapeaux nationaux et les hymnes des États lors des cérémonies de médailles. De fait, cette disposition exceptionnelle rendait impossible une nouvelle instrumentalisation des athlètes de Mayotte, car seuls le drapeau et l'hymne des Jeux étaient admis.

« Deux poids deux mesures ? »

L'application de cette règle allait être à l'origine de nouveaux incidents. Marthe Ralisinirina, athlète malgache victorieuse du 3000m steeple, avait amené avec elle le drapeau de son pays sur le podium. Elle en a été dépossédée puis le drapeau a été froissé. La scène a suscité une vive émotion à Madagascar jusqu'au sommet de l'État. Peu après, trois sportifs mahorais ne furent pas inquiétés lorsqu'ils arborèrent le drapeau français sur le podium. Le même incident se reproduit le soir même quand une élue amena un drapeau français pour le poser sur la première marche du podium.

Chez nos voisins, cette différence de traitement a fait scandale. « Vous avez dit deux poids deux mesures ? », s'interroge notamment « L'Express » de Maurice.

Pression sur les instances sportives

La politisation des Jeux voulue par le gouvernement français ont eu un effet que l'on aurait tort de sous-estimer. Elle a mis la pression sur les instances sportives chargées de désigner le prochain pays organisateur. Avant la tenue de ces Jeux, les Comores étaient candidates à la prochaine organisation. Leur candidature était en pôle position, notamment parce que les Comores n'ont jamais accueilli cet événement. Le drapeau devait donc être remis à la délégation au soir de la

clôture. Mais cela a commencé à être remis en cause après la violation de la Charte des Jeux des îles. L'idée d'une candidature alternative a alors commencé à faire son chemin. Le président du CIJ a même été jusqu'à annoncer dans un média mauricien que Maurice avait de grandes chances d'accueillir la prochaine édition des Jeux des îles.

Comment reconstruire ?

Prévue initialement jeudi, la réunion du CIJ devant valider le lieu d'organisation des prochains Jeux a été repoussée à samedi. Finalement, le CIJ a confirmé le choix initial en l'assortissant d'une condition : les Comores doivent présenter dans deux mois les garanties d'une bonne organisation. On peut s'interroger sur cette clause, pourquoi n'a-t-elle pas été imposée à La Réunion ?

Hier dimanche, la cérémonie de clôture s'est donc déroulée selon les règles du monde sportif. Et le drapeau des Jeux a été remis aux Comores.

La politisation des Jeux voulu par la France a semé de graves divisions entre des pays et à l'intérieur de la société réunionnaise. Le mouvement sportif a une nouvelle fois réussi à les surmonter en restant fidèle à sa ligne de conduite : respect de la Charte et attribution des prochains Jeux aux Comores.

Néanmoins, il faudra des années pour reconstruire, et sans doute plus que la durée du mandat des ministres qui sont responsables du déroulement chaotique de ces Jeux des îles organisés à La Réunion. À la différence des gouvernement qui ne font que passer à Paris, les Réunionnais vivent en permanence dans l'océan Indien. Et comme le rappelait le PCR lundi dernier dans sa conférence de presse, c'est La Réunion qui paiera les conséquences des errements de la politique de la France dans notre région.

M.M.

Tribune libre

« La France a pris ses responsabilités », selon M. Kanner. Quelle France ?

Nous avons connu la France esclavagiste et la France des abolitionnistes. Grâce, notamment aux actions des parlementaires du PCR, la France de la cohabitation a reconnu que l'esclavage est un crime contre l'humanité et a fait du 10 mai une date mémorielle. Dès lors, les peuples de La Réunion, Maurice et les Seychelles sont issus d'un crime contre l'humanité. Pour leur part, Madagascar et les Comores étaient déjà habitées et, pour les besoins de la France esclavagiste, elles ont été occupées, pillées...leurs habitants déportés.

Après l'abolition officielle de l'esclavage à La Réunion, la France coloniale s'est distinguée par les événements de 1947 où 100 000 Malgaches ont péri sous les balles des militaires. Quant à l'archipel des Comores, il a vécu sous le règne des mercenaires français, maître d'œuvre de la politique de la France. Ils ont déposé le premier Président, un mois seulement après la proclamation de l'indépendance, en 1975. Trois Présidents ont été assassinés et un autre a été extradé à La Réunion et maintenu en exil, à Salazie.

La France de cette époque était-elle moins responsable de celle de M. Kanner ? La France d'aujourd'hui est soumise aux enjeux de la coopération bilatérale d'Etat à Etat, la coopération régionale et la globalisation des échanges sans frontières. Comment articuler tout ce bouleversement quand la culture politique des ministres n'a pas changé ?

La France a participé à la colonisation du monde et à sa partition, il y a 5 siècles. Cette domination politique a assuré sa prospérité interne et ses représentations extérieures. Après la deuxième guerre mondiale, les empires se sont effondrés. Malgré ces réalités qui se sont imposées, souvent dans la douleur, les dirigeants politiques français continuent d'exalter Colbert, le père du Code Noir qui stipule qu'un Noir est « un meuble » ainsi que Napoléon, qui est revenu sur la première abolition de l'esclavage, de 1794, obligeant nos ancêtres à vivre un demi siècle supplémentaire sous le régime du Code Noir. Ils continuent à exalter le patriotisme gaulois sur 5 continents

sans préciser à partir de quelle géographie la France n'est plus la France ? Ils nient au peuple Réunionnais le droit d'exister, jusqu'à nous refuser le droit de discuter avec nos voisins, directement, des conditions des Accords de Partenariat Economique.

Au sommet des Chefs d'Etat de la COI qui s'est tenu en Août dernier à Moroni, la France s'est octroyée une place « d'observateur » dans les discussions qui doivent aboutir aux Accords définitifs. Sur un texte de 5 pages, pas une seule fois, il est fait mention de l'existence de La Réunion. La France de M. Kanner, située à 10 000 km d'ici, se moque des Réunionnais et caricature le projet de coopération indioocéanique.

Suivant cette mentalité, nous assistons à une recentralisation des compétences régionales dans les mains de fonctionnaires nommés par Paris. D'où la nomination d'un ambassadeur transversal qui n'est pas du tout apprécié par les ambassadeurs bilatéraux qui ne comprennent pas tout ce pataquès. Les dérives auxquelles nous assistons au niveau des Jeux des Îles ne sont qu'un exemple de la négation des réalités géographiques de La Réunion. La France est en Europe et n'est pas une île de l'Océan Indien. Pour contourner l'obstacle, ils fabriquent une étiquette : « France de l'Océan Indien ». Sans statut constitutionnel.

Cela me ramène au 21 décembre 2011. Après l'échec monumental du G20 à Cannes, sous la présidence française, je publiais une tribune au titre interrogateur : " la France peut-elle se rattraper ? » J'avais l'idée que le gouvernement issu des Présidentielles de 2012 ouvre le grand chantier de l'Egalité entre les Peuples. Les événements actuels montrent que nous en sommes très loin. A l'évidence, M. Kanner n'est pas le porte-parole de cette France-là. Continuons à agir pour que les problèmes de voisins soient traités entre voisins responsables, sur la base du Respect et de l'Egalité.

Ary Yée Chong Tchi Kan, auteur de "Réconciliation et fraternité", 2009.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29

E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23

E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re

E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Tempêtes Linfa et Chan-Hom, typhon Soudelor

La Chine touchée par des phénomènes climatiques extrêmes

La Chine subit depuis deux mois plusieurs catastrophes naturelles, entraînant l'évacuation de milliers de personnes et la mort d'une quinzaine de personnes sur le continent et à Taïwan. A quatre mois de la Conférence mondiale sur le Climat de Paris, en décembre, les enjeux de celle-ci sont fondamentaux pour le premier pays pollueur au monde.

Ce week-end, Taïwan a été frappé de plein fouet par le typhon Soudelor, avec des vents supérieurs à 200 km/h, accompagnés d'une très forte houle (vagues de 7 mètres), et de pluies diluviennes. Taipei, la capitale, a été inondée, tout comme les régions montagneuses, entraînant d'importantes crues et éboulements de terrain. Le bilan officiel des victimes à Taïwan fait état de 6 morts, près de 379 blessés et 3 millions de foyers taïwanais ont été privés de courant.

Une douzaine de morts en Chine

Ce dimanche 9 août, 250.000 personnes ont été évacuées du littoral vers l'intérieur des terres dans la province du Fujian et de Zhejiang. Le typhon Soudelor perturbe les services ferroviaires et aériens et près de 120 trains, dont la plupart assurent les liaisons entre Shanghai et les grandes villes du Fujian et du Guangdong, ont été préventivement annulés.

Les intempéries ont provoqué des glissements de terrain dans les zones rurales de la province de Zhejiang, dans l'est du pays, a indiqué l'agence de presse, Xinhua. Les victimes dénombrées pourraient avoir été emportées par les inondations ou ensevelies sous des maisons, selon les secours.

Le typhon a affecté près de 1,36 million de personnes et provoqué environ 3,83 milliards de yuans de dégâts, selon Xinhua. Plus de deux millions de foyers ont été privés d'électricité sur le continent.

Les pluies tombées sur le comté de Wencheng sont considérés comme les plus importantes depuis 100 ans, car les précipitations ont atteint 645 millimètres en 24 heures. D'après le Centre météorologique national, Soudelor a été rétrogradé dans la soirée, devenant une tempête tropicale.

Pékin met la barre haut

Le Premier ministre chinois, Li Keqiang, a officiellement présenté, lors d'une visite à l'Élysée en juin 2015, la contribution de son pays à la réduction des émissions de CO₂, dans la perspective de la conférence mondiale sur le climat de Paris, en décembre 2015.

La Chine est actuellement le premier pollueur mondial avec 25 % des rejets de gaz à effet de serre. Raison pour laquelle, sa contribution était vivement attendue. L'Empire du Milieu a décidé d'atteindre le pic de ses émissions de CO₂ autour de 2030 tout en s'efforçant de l'atteindre au plus tôt. »

Pour Samantha Smith, directrice de l'initiative mondiale Climat et Énergie du WWF, « il s'agit du premier pays en développement fortement émetteur à se fixer un objectif en pic total d'émissions. » Cette dernière a salué « la contribution de la Chine, (...) qui fixe l'objectif d'atteindre un pic de ses émissions d'ici 2030. »

Face à l'évolution du changement climatique et l'intensité des phénomènes climatiques dans le pays et dans la région, certains experts, la contribution chinoise pourrait avoir un effet d'entraînement sur l'Inde. Mais il s'agit surtout d'éviter de nouvelles catastrophes.

Le mois dernier, près d'un million de Chinois ont été évacués, dans l'est du pays, lors du passage de la tempête Chan-Hom. Chan-Hom est la seconde tempête à toucher la Chine en deux jours après l'arrivée de Linfa sur les côtes de la province de Guangdong. la tempête serait la plus puissante à frapper la province de Zhejiang depuis 1949.

Des engagements concrets

La Chine devrait également « baisser (son) intensité carbonique de 60/65 % par rapport à 2005 » et « porter la part de (ses) énergies non fossiles dans la consommation énergétique primaire à environ 20 % ». De plus, le Premier ministre chinois a indiqué que son pays allait « augmenter (son) stock forestier d'environ 4,5 milliards de mètres cubes par rapport à 2005 », afin de préserver la biodiversité.

Li Keqiang espère qu'« un accord global, équilibré et ambitieux » de réduction des émissions de gaz à effet de serre sera signé lors de la Conférence de Paris. Cette position donne confiance aux français mais également à certaines organisations environnementales, qui alertent de l'urgence de la situation.

D'après le rapport publié par l'Agence américaine océanique et atmosphérique (NOAA), « l'Europe a connu son année la plus chaude et de loin, avec une vingtaine de pays qui ont battu de précédents records ».

Les experts ont également expliqué que « beaucoup de pays en Asie ont connu des températures annuelles parmi les dix plus chaudes. L'Afrique a recensé des températures supérieures à la moyenne sur la majorité du continent, l'Australie a battu un record de températures pour la troisième fois, après un sommet en 2013 ». Et enfin, en Amérique latine, plusieurs ont atteint pour la deuxième fois des sommets de températures.

Raison pour laquelle les experts attendent beaucoup de cette conférence internationale à Paris, en décembre. En effet, il s'agit d'aboutir, pour la première fois, à un accord universel et contraignant permettant de lutter efficacement contre le dérèglement climatique et d'impulser, voire même d'accélérer la transition vers des sociétés et des économies résilientes et sobres en carbone, selon l'ONU.

Comment le sport peut-il surmonter les inégalités -1-

Le sport révèle-t-il l'appartenance à une classe sociale ?

La période des vacances scolaires est propice à la pratique d'activités sportives. Connue sous le nom d'île Intense, La Réunion attire des touristes friands de sports de pleine nature qui trouvent dans notre île un terrain d'expression incomparable : parapente, VTT, plongée, et jusqu'à peu surf. Ces activités se concentrent dans l'Ouest. Depuis plus de 20 ans, Saint-Leu a développé son image à partir de ces sports. Comment faire pour que ces atouts puissent bénéficier au plus grand nombre ? C'est le but d'une série d'articles que nous vous proposons de découvrir avec un premier volet aujourd'hui.

Saint-Leu attire les regards en se montrant sous l'emblème d'une ville non seulement touristique mais surtout sportive. D'ailleurs, cette dernière regroupe une forte proportion de contribuables assujettis à l'impôt de solidarité sur la fortune, donnant un passe-droit aux activités sportives très coûteuses. Mais alors pouvons-nous dire que les activités sportives sont accessibles à tous financièrement et géographiquement ? Tous les quartiers de Saint-Leu sont-ils aussi sous cet emblème sportif ou sont-ils oubliés au profit du centre-ville ? Une réflexion cruciale dans une société qui prône le développement des services de proximité.



Dans le domaine du parapente, Saint-Leu est reconnue au niveau mondial. Mais ce sport est-il accessible à tous ?

Le sport, révélateur d'une barrière financière ?

Une ville touristique doit présenter ses meilleurs atouts. De ce fait, Saint-Leu regorge de sports, notamment liés au tourisme. Mais les sports aquatiques (surf, plongée) et aériens (parapente) sont des activités très coûteuses. Il y a aussi le VTT et la descente en forêt qui demandent un équipement onéreux. Ces sports sont inaccessibles pour une grande partie de la population. Y a-t-il donc des activités qui regroupent l'élite et d'autres, pour les moins aisés ? Il est regrettable d'admettre que le sport souligne l'appartenance à une classe sociale.

En effet, le centre-ville de Saint-Leu regorge d'activités sportives, mais les quartiers sont oubliés. Prenons par exemple le quartier de la Cha-

loupe Saint-Leu, le football est présent ainsi que le Club bénévole de volley-ball. Mais, en dehors de ces quelques sports que nous reste-t-il dans cet écart ?

Faute d'avoir peu de sport, les infrastructures sportives n'illustrent pas une ville classée sous l'emblème sportif. Le gymnase de la Chaloupe n'est pas étanche, le sol n'est pas adapté aux divers sports pratiqués. Contrairement au centre-ville qui présente un gymnase relativement luxueux, en bon état.

Les quartiers sont-ils oubliés ?

Les habitants de la Chaloupe qui sont au lycée de Trois bassins finissant les cours à 17h10 n'ont pas le temps de descendre au centre-ville pour pratiquer leurs activités sportives. Par ailleurs, pour les plus pe-

tits, il n'y a aucun parc de jeux. Tout le public, des plus jeunes aux plus anciens, sont-ils oubliés au profit de la population urbaine ?

Financièrement, les sports qui donnent de Saint-Leu l'image d'une ville sportivement en avance sur les autres ne sont pas accessibles à un large public. Géographiquement, l'ensemble de la commune n'est pas placé sous l'emblème sportif. Les écarts sont oubliés. Dans ces derniers l'offre des sports est limitée et des infrastructures sportives ne sont plus aux normes. Un débat autour des services de proximité doit être mis sur pied.

Saint-Leu est-elle un cas isolé d'inégalité territoriale entre les hauts et les bas ? D'autres activités culturelles sont-elles mises en place pour ceux qui ne sont pas friands du sport ?

Anaïs Bègue

Oté

Ou i vé mète anou asiz dsi ti-ban ankòr in kou ? Kroi pa nout zyé lé boushé kant mèm !

Kosa ou i rod ou la ? Mésyé lo minis dé zé né sé koi. Mi oi aou avèk out lourde sabo ! Ou sré pa apré pansé ké apré an avoir mète anou dsi ti-ban dann la COI, ou i sava fé lo mèm z'afèr avèk nou dann lo zé dé z'il ? Pars in pansé konmsa i pé vniir dann la tète in kolonyal konm ou. Sé pa si ou i suiv amoin bien ou la ?

Alon artourn in pé an aryèr : si la fé la COI sé pars, momandoné, bann moun bannzil l'oséan indien la pans l'èr té fine arivé pou nou rékonsilyé in pé. Pou kosa rékonsilyé ? Pars dopi dé z'ané é dé z'ané nout rolasyon lété pa konm k'i dovré ète rant bon voizin. I di pa La Rényon koloni kolonizatriss ? Sa i vé bien dir sak i vé dir ? Nout zénérasyon la pa fyèr kan ni koné sak nou la fé Madégaskar. San k'nou la vouli pou vréman nou la ède lo kolonyal fransé amenn son politik déyélas. Ou i suiv amoin ou la ?

Sak La Frans la fé dann bannzil komor té pa tro intéréssan non pli. Mi pans pa ziska 1975 zot la vréman ède bannzil komor a sort dann fé noir épi a dévlop lo péi konm k'i fo. Konm Paul Vergès téi di par rapòrt la rout litoral : ni vé bien diriz rout-la par nou mèm mé i fo romète ali o norm ! Sé pou sa ké la fé lo l'akor Matignon. Donk, mi pans, si La Frans té i vé donn l'indépendans Komor, té i falé donn lo moiyn, prépar ali é tou. Sé pa sak zot la fé ! Ou lé dakor avèk moin mé pétète ou i s'anfoutsa ?

Astèr kosa ou i vé fé avèk zé dé z'il ? Ou la pa apré mète anou asiz dsi ti ban ankòr in kou ? Pétète ou i pans sé in l'okazyon pou La Frans do kroiz avèk bann péi l'oséan indien sak nana, in bon avnir. Kisa ? Madégaskar, Kénya, Tanganika épi d'ot ankòr. Do moun na bo dir l'éspor sé l'éspor, i mélanz pa avèk d'ot shoz, mé a bien oir i pé rann pli fasil l'antant ékonomik, l'antant kiltirèl, mèm l'ésplòitasyon bann rosours natirèl. Is'nt it ? Alor si par La Rényon lé posib rant dann in l'antant pli gran i fo pa krash dési. Ou i pran pa nou pou shoal de Troie mi espèr ?

Mé nou alor ? Ni ansèrv arienk pou donn l'okazyon épi i mète anou asiz dsi ti ban. Mi oi klèr dann out zé dan sète in sèrtènn Frans. Kroi pa nout zyé lé boushé kant mèm !

Justin

« I anbar pa la mèr èk in boushé d'paye ! » - In kozman pou la rout

La mèr, sa lé gran ! Si tèlman gran ké ou i gingn pa agard tout an mèm tan. In boushé d'paye sa lé pti. Donk, koman ou va fé pou anbar in gran z'afèr kaziman in z'afèr na pòinn komansman é na pòinn fin-li lé infini ! – avèk kékshoz lé pti. Sa lé pa posib mé kan ou i asosyé bann kontrèr, sa i donn aou in bon moiyn pou mète an mémoir. Kosa na pou mète an mémoir la-dan ? Kékshoz sinp ! Si ou i vé trap in bi, i fo ou i mète lo moiyn k'i fo. Sa lé sir ! Si ou i mète pa, ébin la loi natirèl i vé ké ou i trap pa out bi. Si ou i mète pa lo moiyn konm di lo kont pou moiyné... Kosa zot i anpans ? Arien ditou ! Fé travay z'ot koko ! Fé bouy z'ot matyèr griz ! Zot va oir ké rant-rant, ni pé z'ète tazantan dakor rantre nou !